

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je m'attendais à mieux de la part d'un ex-professeur éminent d'université. La réalité n'a pas changé d'un iota, c'est-à-dire que le gouvernement canadien est toujours maître des questions qu'il compte aborder à la table des négociations, tout comme les États-Unis décident des secteurs à débattre ou à exclure. Rien n'a été modifié.

LA POLITIQUE SOCIALE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Dans ce cas, monsieur le Président, si le ministre est disposé à négocier—eh bien, qu'il le fasse. Je voudrais savoir s'il compte en fait intervenir maintenant, unilatéralement, et dire que, en dépit des propos tenus hier par M. Murphy, le gouvernement n'est nullement disposé à aborder la question de la politique sociale dans le cadre des pourparlers relatifs au libre-échange.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, si le député pense que le ton des propos était sec, «il n'a rien vu encore».

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Je ne sais pas ce que les néo-démocrates considèrent comme un ton sec.

Monsieur le Président, il ne sera pas question des programmes sociaux lors des pourparlers sur le libre-échange, ni des programmes culturels. Nous ne nous ne proposons pas d'aborder la question de l'Accord de l'automobile ou de modifier le système qui fonctionne à merveille, selon nous. D'après mes calculs, c'est bien la millionième fois que je répète cette réponse à la Chambre des communes et j'espère que les néo-démocrates communiqueront rapidement, par téléphone, avec le Congrès du travail du Canada pour se réalimenter en nouvelles questions.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: À l'ordre.

* * *

● (1440)

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

L'OCCUPATION DES BUREAUX DE LA DIRECTION—LES CRAINTES DES MINEURS

M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre suppléant de l'Expansion industrielle régionale. Peut-il nous dire s'il compte répondre à certaines craintes exprimées par les représentants des mineurs employés par la Société de développement du Cap-Breton?

L'hon. Don Mazankowski (ministre suppléant de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à signaler le travail remarquable accompli par le député . . .

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. le Président: Aurait-on l'obligeance de laisser le ministre terminer sa réponse?

M. Mazankowski: . . . de même que son appui et ses conseils.

Comme je l'ai dit hier à la Chambre, nous prenons l'affaire très au sérieux. Nous avons eu un certain nombre d'entretiens. J'en ai discuté personnellement ce matin avec le premier ministre Buchanan de la Nouvelle-Écosse. Nous en avons discuté avec les chefs syndicaux. Nous en avons discuté avec le président du conseil d'administration de la Société. On est actuellement en train de prendre des dispositions pour organiser une réunion entre les hauts fonctionnaires du MEIR et les représentants des mineurs présentement engagés dans ce mouvement d'occupation. Nous espérons réussir à résoudre les problèmes en suspens contre lesquels protestent les mineurs qui occupent les bureaux.

ON DEMANDE LA GARANTIE DU MINISTRE

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, je tiens à profiter de l'occasion pour féliciter le ministre suppléant de l'Expansion industrielle régionale d'avoir pris une initiative aussi positive à l'égard de cette très grave situation. Toutefois, je lui demande très sincèrement s'il peut garantir à la Chambre que les Mineurs unis d'Amérique vont obtenir d'ici à la fin de juin des réponses satisfaisantes au sujet du taux élevé de chômage à la Société de développement du Cap-Breton, et au sujet de l'orientation future de cette société? Peut-il nous le garantir?

L'hon. Don Mazankowski (ministre suppléant de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je ne suis pas sûr de pouvoir garantir au député que cela sera fait d'ici la fin du mois. Toutefois, je puis lui assurer que nous allons prendre le temps d'examiner tous les problèmes non résolus qu'ont signalés les mineurs.

* * *

[Français]

LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LA PRÉSUMÉE VENTE DE LA CANADAIR

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre intérimaire de l'Expansion industrielle régionale concernant la vente de la Canadair. Quand le gouvernement prévoit-il faire son choix parmi les offres d'achat pour la Canadair? De plus, le ministre peut-il assurer la Chambre que, suite au précédent de la de Havilland, un comité du Parlement examinera la vente et aura l'occasion de communiquer ses conclusions à la Chambre avant que la vente ne soit finalisée?